

## **Conditions de livraison et de paiement**

### **I. Prix**

Les tarifs sont sans engagement. Les prix sont calculés en fonction des tarifs applicables à la date de saisie. Les prix sont valables hors frais de port et d'emballage et hors TVA.

### **II. Conditions de paiement**

Nos factures sont à régler net dans un délai de 30 jours après réception.

### **III. Délai de livraison**

1. Si un délai de livraison convenu n'est pas respecté par le fournisseur de manière fautive, les demandes de dommages et intérêts à l'encontre du fournisseur sont exclues ; le client est en droit de se retirer du contrat pour cause de retard conformément aux dispositions légales.

2. Le respect d'un délai de livraison implique que le processus de fabrication ne soit pas perturbé. L'obligation de livraison dans les délais ne s'applique pas dans les cas de force majeure, comme par ex. des guerres, émeutes, grèves, lock-outs, explosions, incendies et autres circonstances imprévisibles.

### **IV. Transfert des risques**

Les risques sont transmis au client, même si une livraison franco est convenue, dès lors que l'envoi prêt à l'emploi a quitté le site du fournisseur. L'emballage est effectué avec le plus grand soin. L'envoi est effectué à l'appréciation du fournisseur. Si nous assurons les envois contre les dommages liés au transport, nous sommes en droit de facturer les frais.

### **V. Garantie**

Pour les défauts de livraison et autres violations du contrat de toute sorte, notamment celles liées à la transmission d'informations, le fournisseur est responsable de la façon suivante en excluant toute autre réclamation :

1. Les réclamations de toute sorte ne sont prises en compte que dans un délai de huit jours après réception des articles. Les réclamations doivent être communiquées par écrit. Si les réclamations sont justifiées, un remplacement est livré dans un délai raisonnable.

2. La responsabilité des défauts ne concerne pas l'usure naturelle, ni les dommages liés à une manipulation non-conforme, une sollicitation excessive, un équipement inadapté et d'autres circonstances similaires non imputables au fournisseur après le transfert des risques.

### **VI. Marquage du cuivre**

Les prix bruts dans les listes des tarifs des câbles sont basés sur la réglementation « EUR 150 », ce qui signifie qu'une partie du prix du cuivre de 150 EUR (pour 100 kg) est déjà incluse dans le prix brut. Le cours du cuivre repose sur le cours moyen du mois précédent et est valable respectivement pour le mois actuel. Le supplément de cuivre s'applique systématiquement en net.

### **VII. Frais de location pour les enrouleurs pour câble**

Si des enrouleurs pour câble sont utilisés dans certains cas, les conditions classiques du prêt dans le secteur des câbles s'appliquent sous consigne et calcul des frais.

### **VIII. Lieu d'exécution et de juridiction**

Le lieu d'exécution et de juridiction pour les deux parties est 8854

Siebnen/SZ. Valable uniquement pour la Suisse. (08/2017)